

Initiales du maire
Initiales du dir. gén.



LYSTER

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ÉRABLE
MUNICIPALITÉ DE LYSTER**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Lyster tenue au Complexe Anastasia, 114 rue Isabelle, Lyster, le 5 décembre 2022 à 20h28.

Sont présents à cette séance :

Siège #2 - FRÉDÉRIC MARTINEAU
Siège #3 - PIERRE-YVES PETTIGREW BLANCHET
Siège #4 - LUCIE ROY
Siège #6 - DAVID BOISSONNEAULT

Sont absents à cette séance :

Siège #1 - GENEVIÈVE RUEL
Siège #5 - CAROLINE BÉDARD

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Yves Boissonneault.

Mélissa Carbonneau, directrice générale et greffière-trésorière, assiste également à cette séance.

Les membres du conseil municipal de Lyster présents déclarent avoir reçu l'avis de convocation requis pour la tenue d'une séance extraordinaire et consentent à la tenue de la présente séance.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2022-12-249

2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le Maire ouvre la séance et il invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour proposé et demande à la directrice générale et secrétaire-trésorière d'en faire la lecture.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

3.1 - Présentation des prévisions budgétaires pour l'année 2023

3.2 - Délibérations et période de questions

3.3 - Adoption du budget pour l'exercice financier 2023

3.4 - Programme triennal d'immobilisations

Initiales du maire
Initiales du dir. gén.

3.5 - Publication du budget dans le bulletin municipal

4 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

**SUR LA PROPOSITION DE : FRÉDÉRIC MARTINEAU
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté.

ADOPTÉE

3 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

3.1 - Présentation des prévisions budgétaires pour l'année 2023

Le maire et la directrice générale et greffière-trésorière présentent le budget et le programme triennal pour l'année 2023.

3.2 - Délibérations et période de questions

Monsieur le maire invite les citoyens à la période de questions.

2022-12-250

3.3 - Adoption du budget pour l'exercice financier 2023

**SUR LA PROPOSITION DE : DAVID BOISSONNEAULT
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le budget présenté pour l'exercice financier 2023 soit adopté tel que présenté.

Secteur	2023
Administration générale	533 008 \$
Sécurité publique	362 979 \$
Transport	724 249 \$
Hygiène du milieu	392 303 \$
Santé et bien-être	70 375 \$
Aménagement, urbanisme	174 233 \$
Loisirs et culture	504 966 \$
Frais de financement	352 377 \$
Affectations	75 000 \$
Total	3 114 490 \$

ADOPTÉE

2022- 3.4 - Programme triennal d'immobilisations

12-

251

**SUR LA PROPOSITION DE : PIERRE-YVES PETTIGREW BLANCHET
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

Initiales du maire
Initiales du dir. gén.

QUE le conseil adopte le programme triennal suivant:

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023

Année	Objet	Montant prévu	Mode de financement
2023	Installation d'une borne sèche pour le plan de sécurité	15 000 \$	Budget de fonctionnement
	Toiture de la Gare et aménagement de la cuisine du Complexe Anastasia	100 000 \$	Subvention PRABAM
	Stationnement garage et caserne	60 000 \$	Fonds de roulement et/ou budget de fonctionnement et/ou excédent accumulé
	Enseigne numérique	20 000 \$	Fonds de roulement et/ou budget de fonctionnement
	Plan et devis pour le réaménagement du bureau municipal	25 000 \$	Aide financière RECIM 60% et budget de fonctionnement
	Prolongement des réseaux aqueduc et égout sur la rue Laurier jusqu'à la rue St-Pierre, et Industrielle	900 000 \$	Aide financière PAVL volet Soutien et emprunt
	Infrastructures égout, pluvial nouveau développement domiciliaire, mise aux normes du poste de pompage SP-3	100 000 \$	TECQ
2024	Désaffectation du collecteur d'égout sanitaire qui est dans la zone inondable dans le secteur Bécancour Est (Ste-Anastasia) et déplacement sur la rue Bécancour, nouveaux postes de pompage	2 000 000 \$	Aide financière, TECQ et emprunt, collaboration avec le MTQ (entente pour payer une partie des coûts)
	Prolongement des réseaux aqueduc et égout sur les rues Charest, Industriel et Laurier	900 000 \$	Aide financière PAVL et emprunt
	Phase 2 : remplacement de ponceaux et pavage 3e Rang Est sur 1,9 km (partant de la Route Beaulieu)	1 000 000 \$	Aide financière PAVL et emprunt
	Réfection 3e Rang Ouest sur environ 2 km (ce qui reste entre les 2 tronçons déjà faits en 2017 et 2021)	500 000 \$	Aide financière PAVL et emprunt
	Pavage rue des Bouleaux	150 000 \$	Aide financière et/ou excédent accumulé
2025	Phase 1 : réfection Route Fillion sur environ 1.5 km (partant du 8e Rang Ouest)	900 000 \$	Aide financière PAVL et emprunt
	Prolongation de la rue des Bouleaux	800 000 \$	Aide financière PAVL et emprunt
	Réaménagement du bureau municipal (conditionnellement à l'obtention de l'aide financière)	500 000 \$	Aide financière PRACIM 75% et emprunt
	Remplacement de ponceaux et pavage Chemin du Sault-Rouge sur 1.5 km	900 000 \$	Aide financière PAVL volet Accélération 60% et emprunt 40%

Initiales du maire
Initiales du dir. gén.

ADOPTÉE

2022-12-252 3.5 - Publication du budget dans le bulletin municipal

**SUR LA PROPOSITION DE : FRÉDÉRIC MARTINEAU
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE la directrice générale soit autorisée à distribuer le budget 2023 et le programme triennal d'immobilisation par publipostage à chaque adresse civique sur le territoire de la municipalité, en conformité avec l'article 957 du Code municipal du Québec.

ADOPTÉE

2022-12-253 4 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

**SUR LA PROPOSITION DE : PIERRE-YVES PETTIGREW BLANCHET
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE cette séance soit levée à 21h00.

ADOPTÉE

La signature par le maire du présent procès-verbal constitue une approbation de chacune des résolutions qu'il contient, ceci en conformité avec l'article 142 du Code Municipal.

Yves Boissonneault
Maire

Mélissa Carbonneau
Directrice générale et greffière-trésorière